Compte rendu CDEN 17/11/17 – 14h à 17h30

* Lecture des déclarations préalables
* Adoption du PV du dernier CDEN (03/02/17)
* Renouvellement des DDEN : la représentante des DDEN fait remarquer que le recrutement est difficile. En outre, elle déplore qu’il n’y ait presque que des enseignants retraités alors que tout individu peut l’être.

Le DASEN émet l’idée d’envoyer un courrier en ce sens à tous les parents d’élèves et aux futurs retraités de l’EN.

* Bilan de la rentrée 2017
* 1er degré
* Recrutement :

Le nombre de professeurs par élève (P/E) s’améliore dans le département.

Il y a beaucoup de stagiaires ; ils ont dû prendre 27 personnes en liste complémentaire.

Certaines personnes préfèrent ne pas être prises en LC car elles ne veulent pas venir dans le 28.

4 contractuels ont été embauchés.

* PDMQDC :

1 poste de PDMQDC a été créé suite à la Charte de Ruralité.

Quelques écoles n’ont pas pu être satisfaites.

9 PDMQDC ont été conservées hors éducation prioritaire ; 2 ont été laissés en REP+ et 11 ont été redistribués sur les CP dédoublés.

Le DASEN rappelle que les CP dédoublés donnent lieu à des décharges de direction supplémentaires, contrairement aux PDMQDC.

Il annonce qu’il travaille avec la mairie de Dreux sur les problématiques de locaux.

* ASH :

2 postes de RASED sont créés.

1 poste est ouvert en ULIS école à Toury.

2 postes de référents sont créés pour faire face au nombre de dossiers car ces enseignants doivent aussi pouvoir aller sur le terrain.

½ poste école et ½ poste collège sont créés pour les enfants du voyage.

½ poste pour les enfants allophones est créé.

* Rythmes :

L’état maintient l’aide financière ; 70% des parents seraient favorables à un retour aux 4 jours.

Les changements seront à proposer dans une enquête en Novembre/Décembre.

C’est le DASEN qui décide, après avis de la mairie et du conseil d’école.

Vote : nous nous sommes abstenus.

* 2nd degré :
* Effectifs :

Le DASEN annonce une « légère » augmentation des effectifs puisque la moyenne passe de 23,6 à 24,2 élèves par classe.

* Elèves allophones :

Des moyens d’accueil ont été mis en place dans de nombreux collèges, mais les équipes doivent « se débrouiller » quand des non francophones arrivent sur des établissements non pourvus (41 élèves sur 117). Il reste encore 13 dossiers en attente.

* ULIS :

Il annonce l’ouverture en 2018 de 2 ULIS : une à Luisant et l’autre à Toury.

Il qualifie d'« exceptionnel » des effectifs à 13.

* Devoirs faits :

Les devoirs sont discriminants pour les enfants suivant leur catégorie sociale.

Déjà mis en place en Eure-et-Loir car aidés par le conseil départemental, le dispositif fonctionne d’ores et déjà dans beaucoup d’établissements. Il y aurait de nombreux profs volontaires, ainsi que des Assistants pédagogiques qui peuvent être payés en heures supplémentaires.

Ce n’est pas simple car beaucoup d’élèves sont transportés. C’est pourquoi il demandera aux principaux que les emplois du temps soient construits l’an prochain en tenant compte du dispositif.

* DHG :

Il a déjà reçu la moitié des collèges pour le dialogue de gestion. Beaucoup ont gardé EPI et AP.

* 3e Prépapro :

La FCPE demande à ce qu’il y ait plus de place en 3e Prépapro, ce qui n’est pas possible (1 classe par lycée pro).

* Moyens de surveillance :

Les parents font remarquer une nette différence du nombre d’élèves par surveillant dans des collèges semblables. Le DASEN espère une nouvelle dotation pour la rentrée 2018.

Vote : nous nous sommes abstenus.

* Dotation des collèges (conseil départemental)

Le CD fait part de son mode de calcul pour la dotation de fonctionnement de chaque collège. Les dotations ne comprennent pas le renouvellement de l’équipement informatique, mais elles contribuent aux différents dispositifs (ULIS, CHAM, classes relais, demi-pension …)

Il rappelle qu’à partir du 1er janvier 2018, chaque collège devra payer lui-même pour l’utilisation des infrastructures sportives utilisées.

Actuellement, 10 collèges sont pilotes et les payent depuis le 01/09/17.

Les AS ne font pas partie du calcul, mais bénéficient d’un forfait. Ils ont aussi tenu compte des sections sportives.

* Le mot de la préfète

Il s’agissait du 1er CDEN en présence de la nouvelle préfète, Sophie Brocas.

Elle a tenu à nous informer de différents points :

- radicalisation : cela concerne surtout des jeunes filles mineures et des jeunes hommes majeurs. Une structure est mise en place pour aider les parents et les enseignants : elle est pilotée par Mme Gros de l’inspection académique et comprend aussi une psy et des parents.

La préfecture a organisé un séminaire d’information.

- conquête de la lecture : l’Etat demande à ce que l’accès à la lecture soit le plus large possible, ce qui va se traduire par des horaires d'ouverture plus adaptés des bibliothèques afin de toucher un maximum de public.

- entretiens de l’excellence : ils auront lieu fin Mars sur Dreux. Il s’agit de rencontres organisées entre des élèves de 1ère et de terminale et des professionnels (médecins, journalistes, …), afin de montrer aux jeunes qu’ils ne doivent pas mettre de barrière à leurs projets professionnels.

- contrats aidés : elle rappelle que tous ceux concernant la santé, le handicap et le fonctionnement des communes rurales sont renouvelés. Les emplois d’avenir pour les – de 25 ans sans diplôme ou les diplômés des quartiers défavorisés, sont aussi renouvelés.

* Questions diverses :
* Travaux dans les collèges (conseil départemental)

Le conseil départemental va prochainement nous remettre une liste des travaux en cours et de ceux prévus.

L’état du collège A. France est inquiétant. Comme il n’est plus voué à disparaître, le CD va effectuer des travaux, mais ceux-ci ne sont pas encore planifiés.

* Jean Moulin et Espé

La préparation des travaux au pôle universitaire a été annoncée pour 2018 avec une livraison des travaux en novembre 2018. Un déménagement en cours d'année de l'Espé vers le PUEL est envisagé "le plus vite possible" pour pouvoir engager des travaux de requalification de l'espé actuel. Il reste le problème des infrastructures sportives, en cours de discussion avec la mairie de Chartres.

Pour le collège Jean Moulin, le DASEN sera présent à l’audience chez la rectrice demandée par le collectif Jean Moulin.

* Equipement informatique dans les collèges (conseil départemental)

Le contrat avec ADN court jusqu’en 2020. Toutes les organisations syndicales déplorent le non renouvellement de matériel en panne ou devenus obsolètes.

La fibre est installée dans 14 collèges, 6 autres sont en cours, les derniers le seront courant 2018.

Néanmoins, la lourdeur d’Horus et Scribe est un problème (flux) que la fibre ne résoudra pas. Le CD étudie un changement.

Le LAB28 est à disposition des enseignants et des classes.

* Lycée de Hanches :

Ce sera un lycée polyvalent avec 600-800 élèves en sections générale et technologique et 300 élèves en section professionnelle.